






QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

L'aide financière doit conduire à des travaux de qualité pour l'atténuation des nuisances sonores au voisinage de la plate-forme.

Il est nécessaire d'apporter une amélioration de l'isolement acoustique minimale pour que cela puisse être apprécié par l'oreille humaine. Les travaux réalisés par des professionnels seront donc orientés vers **une amélioration minimum de 5 décibels (A)** par rapport au bruit ressenti avant travaux et en corrélation avec le degré d'isolement acoustique recommandé dans la zone du Plan de Gêne Sonore où se situe le local à insonoriser.

	Points faibles	Solutions (exemples)
Les menuiseries 	Le vitrage (à cause de sa masse négligeable par rapport aux parois). Le bruit y passe préférentiellement compte tenu de l'importance de la surface vitrée.	Augmenter l'épaisseur des vitrages ; Remplacer les fenêtres simple vitrage par du double vitrage acoustique ; Assurer l'étanchéité parfaite entre les dormant et les ouvrants (joints multiples)...
La ventilation (entrées et sorties d'air) 	La ventilation du logement doit être examinée avec soin puisqu'il faut à la fois assurer une bonne étanchéité à l'air et un renouvellement minimum d'air neuf pour les besoins hygiéniques.	Faire passer l'air sans le bruit en utilisant des bouches d'aérations acoustiques spécialement conçues qui s'intègrent soit dans les menuiseries, soit dans la maçonnerie ; Mettre en place une ventilation mécanique contrôlée pour l'extraction de l'air si le logement le permet...
Les coffres de volets roulants (déjà existants) 	Leur faible isolation et étanchéité.	Utiliser des matériaux isolants à fixer à l'intérieur des parois de coffres...
L'isolation de la toiture, du conduit de cheminée 	La toiture et le conduit de cheminée sont des ponts phoniques importants.	Utiliser des matériaux isolants pour renforcer l'isolation des combles perdus ou des rampants ; Équiper la tête de conduit de cheminée d'une trappe basculante...
Les portes d'entrée et/ou de service 	Leur légèreté ou leur surface vitrée.	Remplacer une porte simple par une porte acoustique et isolante ; Veiller aux joints d'étanchéité et surtout au bas de porte...

Attention ! Ne pas faire réaliser les travaux avant d'avoir reçu l'autorisation écrite de l'aéroport. En effet, aucune aide ne peut être accordée de manière rétroactive. Les travaux doivent être conformes aux préconisations du diagnostic acoustique.

Pour en savoir plus, consulter la fiche « Le déroulement de la procédure ».